

PG

D.C.U.A.
dalkia chauffage
urbain d'allevard

ALLEVARD
CHAUFFAGE URBAIN
RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER
PERIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016



écochaleur
urbaine

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE	3
1.1. LES FAITS MARQUANTS	3
1.2. LE RESEAU AUJOURD'HUI	3
1.2.1. Un outil au service de la ville	3
1.2.2. Les clients du réseau	4
1.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL	4
1.4. PERFORMANCE ECONOMIQUE DU RESEAU	5
1.5. QUALITE DU SERVICE	5
1.6. PERSPECTIVES	5
2. COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET COMMERCIAL	6
2.1. CADRE REGLEMENTAIRE ET CONTRACTUEL	6
2.2. ORGANISATION DU SERVICE	6
2.3. BILAN TECHNIQUE	7
2.3.1. Travaux de premier établissement	7
2.3.2. Travaux de branchement et d'extensions particulières	7
2.3.3. Evolution des ouvrages	7
2.3.4. Suivis des travaux de gros entretien et de renouvellement	8
2.3.5. Le réseau urbain	9
2.3.6. Les conditions d'exécution du service	11
2.4. BILAN D'EXPLOITATION	12
2.4.1. Bilan de la qualité du service	12
2.4.2. Evolutions des consommations par abonnés	13
2.4.3. Bilan des énergies consommées	13
2.4.4. Bilan des émissions de CO2	16
2.4.5. Contrôles réglementaires réalisés sur l'exercice	16
2.5. BILAN COMMERCIAL	17
2.5.1. Evolution des abonnements	17
2.5.2. Tarifs	17
2.5.3. Recouvrement	18
3. COMPTE-RENDU FINANCIER	19
3.1. COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE	19
3.2. DESCRIPTIONS DES POSTES ET ANALYSE DES ÉCARTS	20
3.2.1. Produits	20
3.2.2. Charges	20
4. ANNEXES	25
ANNEXE 1 : DETAIL DES INTERVENTIONS SUR APPEL	25
ANNEXE 2 : BILANS ET COMPTE DE RESULTAT	26
ANNEXE 3 : SYNTHÈSE DES VENTES	27
ANNEXE 4 : PASSAGE DES COMPTES SOCIAUX A L'ANALYTIQUE	28

1. SYNTHÈSE

1.1. LES FAITS MARQUANTS

- ▶ **Reprise des Thermes d'Allevard par la SET Allevard au 1^{er} octobre 2016.**
- ▶ **Mise en service du Gymnase le 01/09/2016.**
- ▶ **Tarifification du service :**
On notera une baisse du prix moyen de MWh (R1+R2) de 3.61% lié à la stabilité des tarifs (R1 - 0,075 % et R2 + 0,7 %) et une hausse des consommations de 4 %.
- ▶ **Recouvrement :**
On constate une diminution des encours clients lié à la reprise des thermes par la SET.
- ▶ **Résultat d'exploitation :**
L'exercice 2016 se caractérise par un résultat positif de + 227 361,8 €. En neutralisant l'effet de la provision constituée en 2015 pour les risques pesant sur les encours clients le résultat retombe à - 23 894.32 €.

1.2. LE RESEAU AUJOURD'HUI

1.2.1. Un outil au service de la ville

Chiffres Clés

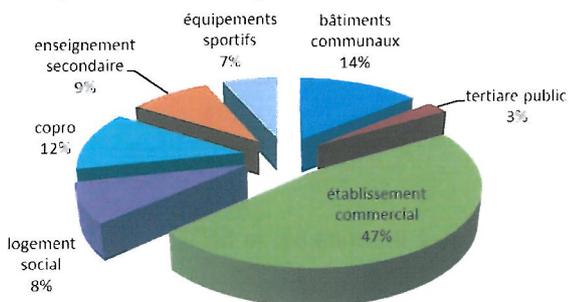
- 20 postes de livraison de chaleur.
- 2 925 tonnes de CO2 évitées par rapport à une référence 100 % fod.
- 4 km de réseau.

1.2.2. Les clients du réseau

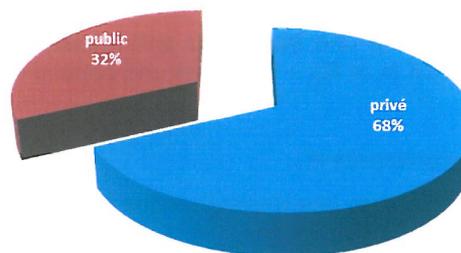
20 points de livraisons.

11 abonnés dont les Thermes et la Ville d'Allevard, qui constituent à eux seuls 54% de la puissance souscrite du réseau.

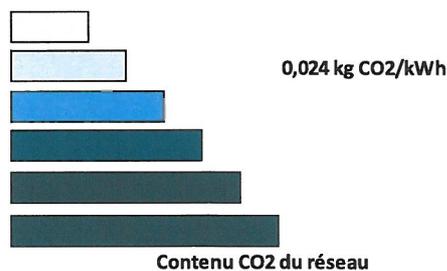
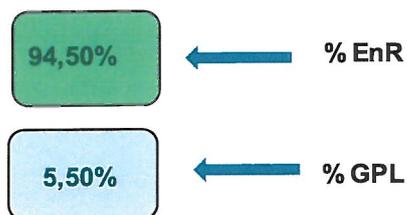
Répartition de la puissance souscrite



Répartition de la puissance souscrite



1.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL



2925 tonnes de CO₂ économisées par rapport à une production au fioul.

40,843 MWh photovoltaïques produits en 2016.

1.4. PERFORMANCE ECONOMIQUE DU RESEAU

Exercice comptable Chiffres clés en K€		
	2016	2015
Produits d'activités	806 628	811 692
dont vente de chaleur	228 206	226 428
dont abonnements	554 063	554 108
Achat d'énergie	223 733	248 313
Résultat brut avant impôts	220 075	-284 483
Résultat hors reprise de provision	-23 894	-33 227

Le résultat, retraité de la provision pour créance douteuse constituée en 2015 et reprise en 2016, est en légère amélioration.

1.5. QUALITE DU SERVICE

Nous n'avons pas enregistré de courrier de réclamation au cours de la période considérée.

Nous n'avons enregistré aucune coupure de la fourniture de chaleur.

1.6. PERSPECTIVES



Et demain?

L'équilibre du contrat de délégation reste insatisfaisant, malgré les bonnes performances opérationnelles qu'il convient de maintenir.

Le raccordement de nouveaux abonnés (musée, copropriété, ...) doit être recherché pour assurer l'équilibre économique du réseau et permettre une diminution des tarifs.

2. COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET COMMERCIAL

2.1. CADRE REGLEMENTAIRE ET CONTRACTUEL

Les principales évolutions contractuelles sont :

▶ **Avenant n°1 :**

Objet : Redéfinition de la liste des abonnés et levée de la condition suspensive au début du contrat.

Date : 26/01/2009

▶ **Avenant n°2 :**

Objet : Substitution de DCUA au groupement initial, prise en compte des conséquences de la modification des abonnés, et définition de la tarification du service en prenant en compte les montants des aides obtenues et les aménagements techniques nécessaires à leur obtention.

Date : 3/05/2010.

▶ **Avenant n°3 :**

Objet : Modification de la tarification R2 suite à la réduction de la subvention accordée par le conseil Général de l'Isère.

Date : délibération du CM 26/11/2012.

▶ **Avenant n°4 :**

Objet : Introduction d'une clause permettant à tout abonné un règlement anticipé des redevances R24.

Date : délibération du CM 26/11/2012.

2.2. ORGANISATION DU SERVICE

Le contrat de Délégation de Service Public est géré par le secteur d'exploitation de l'Isère.

Pour assurer l'exécution du service, DCUA est organisée comme suit :

Chef d'exploitation :	A. CHABERT
Responsable grands comptes Réseaux Urbains :	C. CHAMBARD
Responsable de site :	M. CHABUT
Suivi technique :	M. CUMIN
Agent de facturation :	C. AVET L'OISEAU

2.3. BILAN TECHNIQUE

2.3.1. Travaux de premier établissement

Sans objet sur l'exercice considéré.

2.3.2. Travaux de branchement et d'extensions particulières

Raccordement du nouveau gymnase en 2016.

2.3.3. Evolution des ouvrages

Création de la sous-station du gymnase et de son antenne de liaison depuis le piquage en attente.

2.3.4. Suivis des travaux de gros entretien et de renouvellement

► **Détail des travaux :**

ALLEVARD		SUIVI DES TRAVAUX P3										2016	
CODEH	LIBELLEH	Nature des travaux	Date	DATE CLÔT	DATE FIN PREV	TYPE	MONTANT MARCHE	sous-traitance	Fournitures	Main d'œuvre	CP de frais de gestion	Total	nbre heures
HM2BYW	D92480A -DSP ALLEVARD Clôturé le 31/12/2015	2. CONTROLEURS DE DEBITGARCIN	23/02/2015	31/12/2015	31/12/2015	P3 MRE	220	0,00	306,60	0,00	0,00	306,60	0
HY0Y7A	D92480A - Transport benne à cendres Clôturé le 29/02/2016	Transport benne à cendres pour réparation	09/10/2015	29/02/2016	30/12/2015	P3 MRE	3 196	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
HY14EIX	D92480A -Remplacement moteur vibra Clôturé le 30/04/2016	Remplacement moteur vibrant multicyclone	08/12/2015	30/04/2016	30/06/2016	P3 MRE	1 156	0,00	0,00	-202,08	-202,08	-202,08	-4
HY17M3E	D92480A -Remplacement pièces sur c Clôturé le 30/04/2016	Remplacement pièces sur chaudière bois	09/01/2016	30/04/2016	31/12/2016	P3 MRE	2 845	0,00	-2 239,00	-606,24		-2 845,24	-12
HY1VLQD	D92480A -REGULATEUR PRESSION Clôturé le 30/11/2016	REMPLACEMENT REGULATEUR PRESSION - ALLEVARD - D92480A-01	03/08/2016	30/11/2016	31/12/2016	P3 MRE	481	-380,00	0,00	-101,04		-481,04	-2
HY23BOP	D92480A -Remplacement modern S/ST T	Remplacement modern S/ST Therms	28/10/2016	31/01/2017	31/10/2017	P3 REN	561	0,00	-460,10	-101,04		-561,14	-2
							8 499,00	380,00	2 339,10	1 110,44	0,00	3 768,60	-50,00

► **Bilan global :**

ALLEVARD		SOLDE P3		
ANNEE	RECETTES	DEPENSES	SOLDE ANNUEL	SOLDE CUMULE
2010	6 625,78		6 625,78	6 625,78
2011	60 026,55	9 204,57	50 821,98	57 447,76
2012	64 956,14	15 279,32	49 676,82	107 124,58
2013	65 498,97	21 335,87	44 163,10	151 287,68
2014	66 140,20	46 948,62	19 191,58	170 479,26
2015	66 427,33	37 618,31	28 809,02	199 288,28
2016	66 502,66	3 993,43	62 509,23	261 797,51
Total	396 177,63	134 380,12		261 797,51

Le compte du poste gros entretien et renouvellement fait apparaître un solde positif de 261 797,51 € HT. Ce solde s'explique par les faibles dépenses de gros entretien et renouvellement sur les premières années du contrat.

2.3.5. Le réseau urbain

► **Liste des abonnés, puissance souscrites :**

Le réseau de chauffage urbain dessert 20 points de livraison de chaleur représentant une puissance souscrite totale de 2 617kW.

Nous avons enregistré en septembre le raccordement du Gymnase du collège.

Date de mise en service	puissance souscrite	abonné
08/11/2010	25	Hôtel " Les Alpes"
05/10/2010	143	Fondation Caisse d'Epargne pour la Solidarité- Résidence La Ramée
30/11/2010	217	OPAC 38
15/10/2010	179	Collège Flavius Vaussehat
28/10/2010	125	La résidence "La Marmottane"
14/10/2010	20	Commune d'Allevard
14/10/2010	55	Commune d'Allevard
05/10/2010	66	Commune d'Allevard
07/10/2010	102	Commune d'Allevard
14/10/2010	25	Commune d'Allevard
14/10/2010	11	Trésorerie d'Allevard
15/10/2010	34	Région de Gendarmerie
01/02/2011	800	SET ALLEVARD PARC THERMAL
20/01/2011	255	SET ALLEVARD PARC THERMAL
20/05/2011	101	Commune d'Allevard
28/10/2010	126	La copropriété Hotel du Parc
20/10/2011	113	SCI le Florestal
05/10/2010	79	Commune d'Allevard
08/11/2010	73	Copropriété "Les Armoises"
01/09/2016	68	Gymnase

On notera que les Thermes, avec 40 % de la puissance souscrite, et la Ville d'Allevard, avec 14 % de la puissance souscrite, sont les 2 principaux abonnés du chauffage urbain.

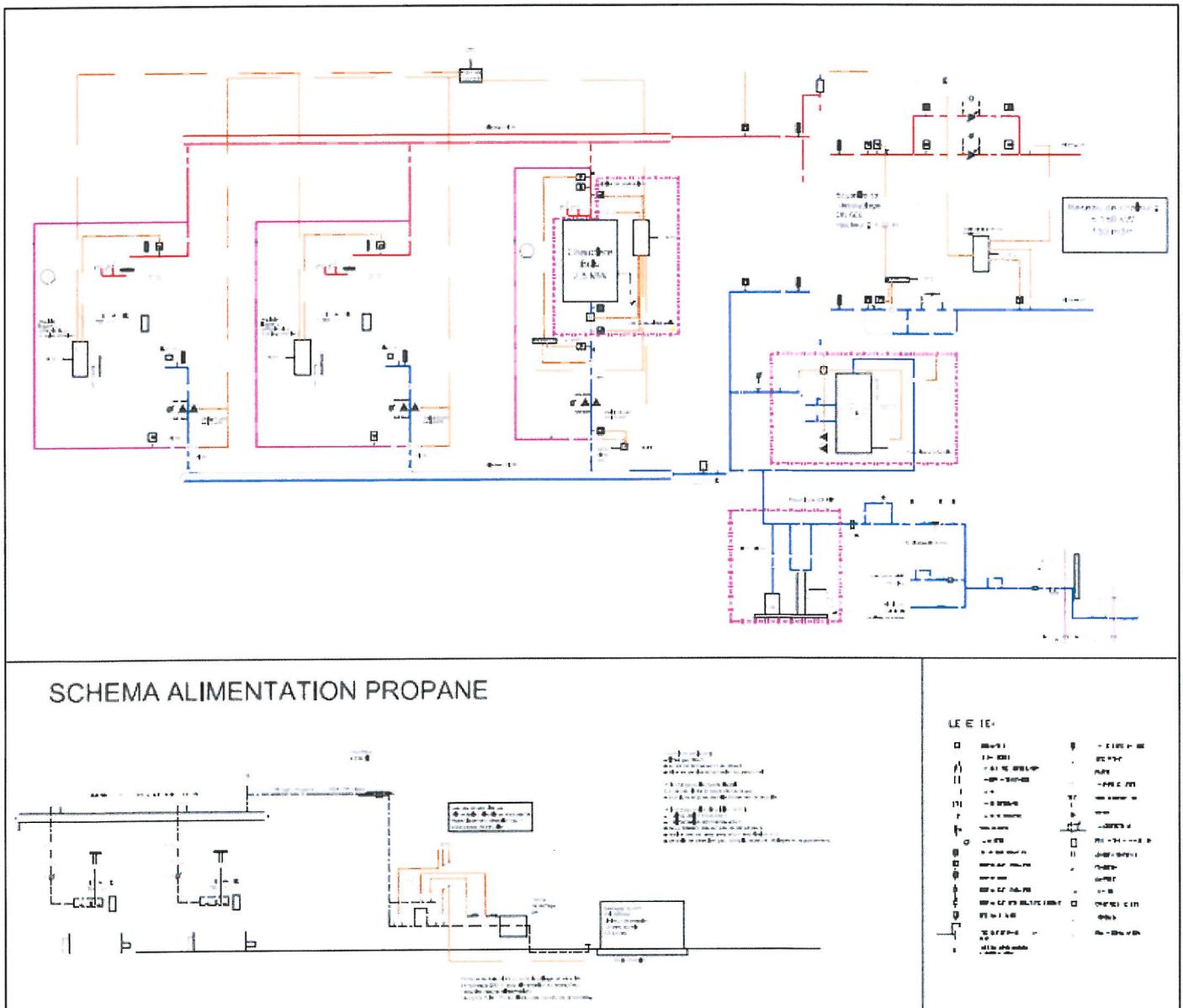
La part d'abonnés relevant d'un statut public ou semi public est de 32 %.

► **Développement du réseau :**

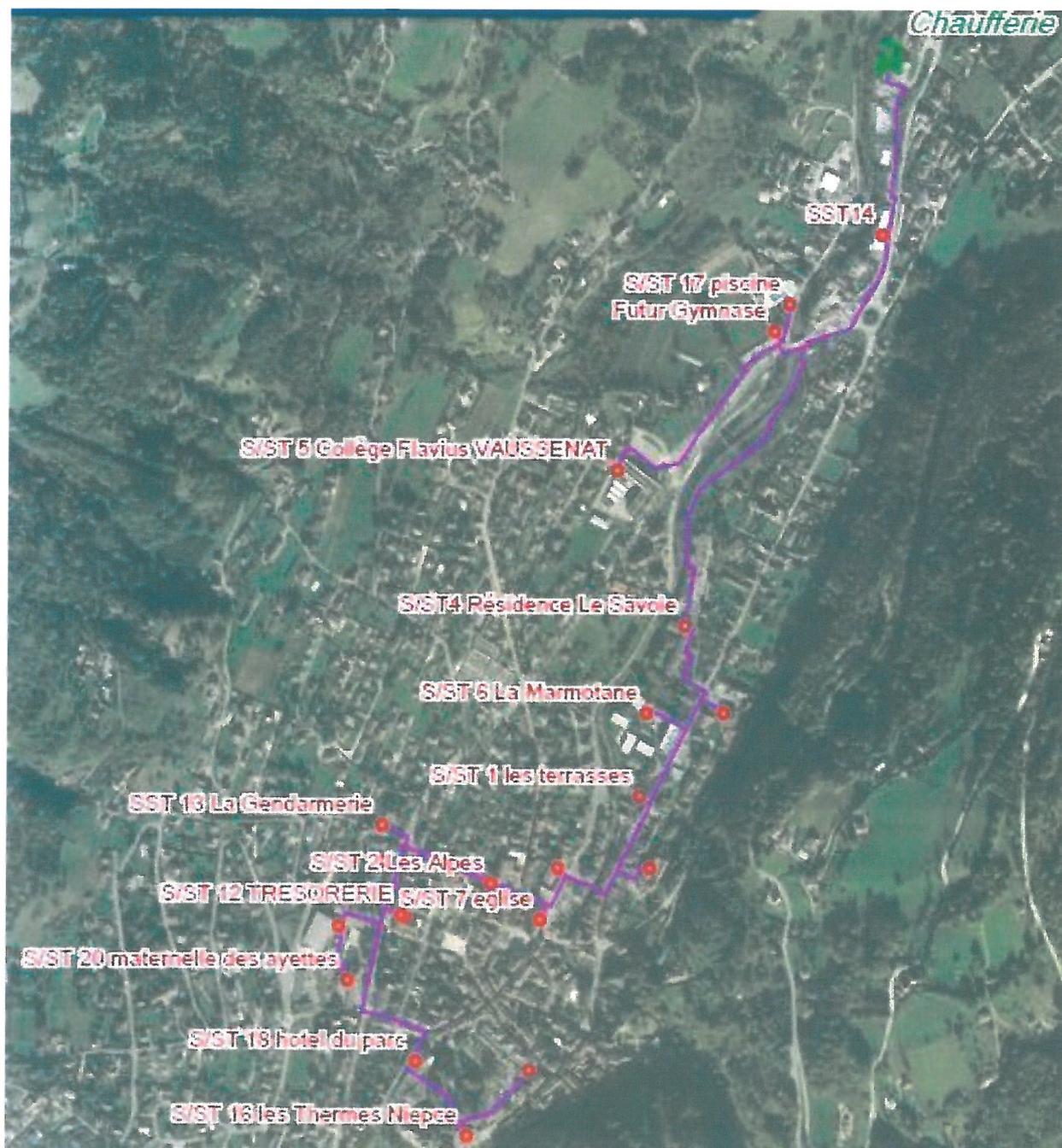
Plusieurs projets de raccordement sont identifiés :

- locaux de la communauté de commune du Grésivaudan,
- musée,
- immeuble Le sorbier.

► **Schéma technique synthétique de la chaufferie :**



► Plan actualisé du réseau :



2.3.6. Les conditions d'exécution du service

Les ventes de chaleur du chauffage urbain se sont élevées à 7 287 MWh en 2016, pour 7 208 MWh en 2015.

2.4. BILAN D'EXPLOITATION

2.4.1. Bilan de la qualité du service

► **Réclamations client :**

Nous n'avons pas enregistré de courrier de réclamation écrite mettant en cause la qualité du service pour l'année 2016.

► **Interventions sur appel :**

La liste des interventions sur appel est fournie en annexe 1.

Nous avons enregistré 6 appels d'abonnés concernant les installations secondaires des abonnés.

► **Sécurité :**

La sécurité au travail est un enjeu majeur pour dalkia qui se traduit par des objectifs ambitieux de réduction des accidents du travail et une implication forte de toute la chaîne de management.

Nos résultats en terme d'accidentologie sont en diminution régulière depuis 5 ans.

Nos résultats en 2016 :

- Taux de fréquence AT avec arrêt = 5,8 (objectif 2016 < 6,8).
- Taux de gravité = 0,25(objectif 2016 < 0,25).

Dalkia gère l'ensemble des installations qui lui sont confiées en veillant à la Santé Sécurité des personnes et des biens. Notre boîte à outils comprend, entre autres, les actions suivantes :

- **Les causeries et les supports de communication,**
- **La gestion des Equipements de Protection Individuelle,**
- **Les Visites Sécurité de la Hiérarchie,**
- **Une application mobile dédiée à la Sécurité, « Echap&Belle », qui permet de déclarer en temps réel toute situation dangereuse ou presqu'accident.**



La société DALKIA est certifiée « Sécurité » selon les référentiels OHSAS 18001 et ILO-OSH2001.



En 2016 comme en 2015, nous n'avons pas enregistré d'accident dans le cadre du service public de chauffage urbain de Faverges

► **Sinistres**

Aucun sinistre enregistré sur l'exercice 2016.

2.4.2. Evolutions des consommations par abonnés

SOUS STATION	n°	Conso. 2016 MWh	Conso. 2015 MWh	écart N/N-1
Hôtel restaurant Les terrasses	1	0	46	-100%
Hôtel des Alpes	2	72,364	74	-2%
Res. La Ramée	3	352,51	323	9%
Rés. La Savoie	4	1 049,80	1 009,00	4%
Collège F Vaussenat	5	293,19	284	3%
Rés. Marmottane	6	618,04	599	3%
Eglise	7	124,99	118	6%
Hôtel de ville	8	171,83	170	1%
Collège (Rue J Ferry)	9	198,36	86,16	130%
Salle polyvalente	10	230,89	183	26%
La Poste	11	75,35	74	2%
Trésorerie	12	44,24	43	3%
Gendarmerie	13	141,65	144	-2%
Thermes Bat Rhumato	15	1 733,00	1 728,00	0%
Thermes Bat Niepce	16	480,97	513	-6%
Piscine	17	647,55	603,3	7%
Cop. Hôtel du Parc	18	251,55	280	-10%
Cop. Le Florestal	19	285,41	279	2%
Ecole maternelle les Ayettes	20	321,47	324	-1%
Cop. Des Armoises	21	194,09	207	-6%
Gymnase Collège Vaussenat	22	0	0	0%
TOTAL		7 287	7 087,46	3%

On enregistre une augmentation de 3 % des quantités de chaleur livrées.

2.4.3. Bilan des énergies consommées

	2016		2015	
	Unité primaire	MWh PCI	Unité primaire	MWh PCI
Bois	3 548 tonnes	10 999	3957 tonnes	11 314
GAZ (GPL)	40.3 tonnes	516	63.34tonnes	811
Total		11 515		12 125

► **Détail des énergies et combustibles consommés et des énergies produites mois par mois :**

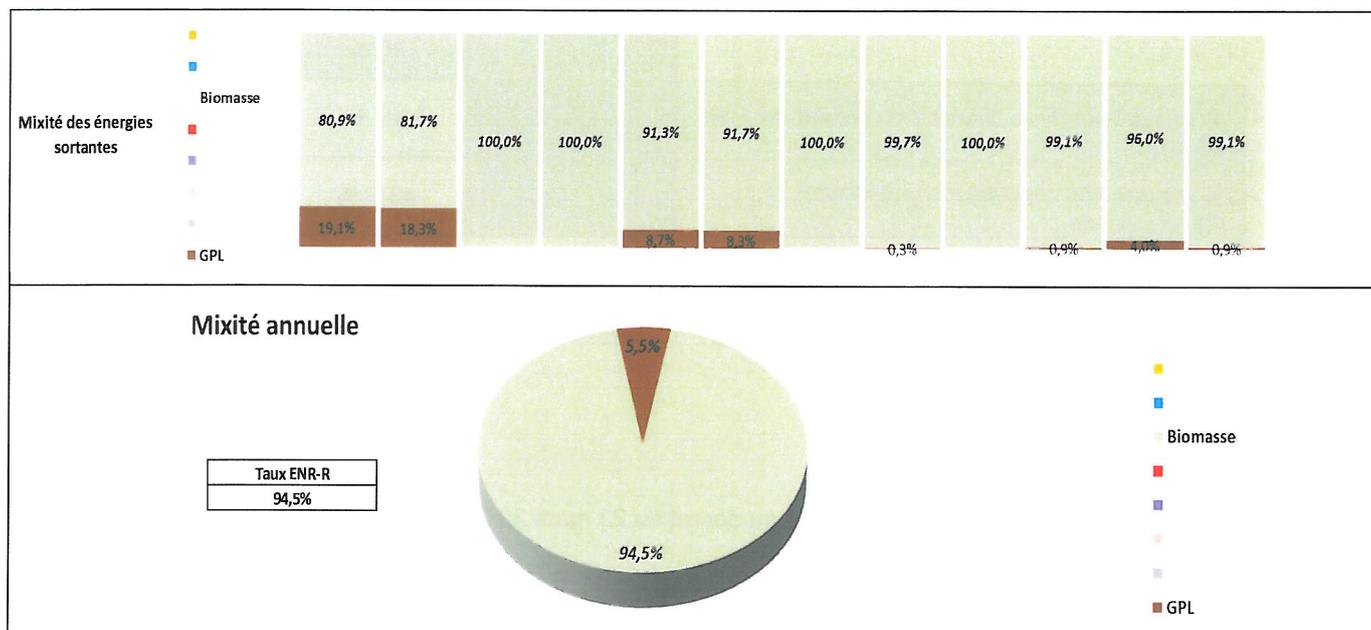
		Energies en entrée												Total
Combustibles	Unités	janvier-16	février-16	mars-16	avril-16	mai-16	juin-16	juillet-16	août-16	septembre-16	octobre-16	novembre-16	décembre-16	
Biomasse	MWh PCI	741	1314	1309	592	1119	988	486	845	411	874	1150	1171	10999
	tonnes	256	475	445	203	359	300	149	243	125	263	356	375	3548
	PCI	2,89	2,77	2,94	2,92	3,12	3,29	3,27	3,48	3,29	3,33	3,23	3,12	3,10
GPL	MWh PCI	136	182	0	0	80	60	0	2	0	6	40	9	516
Total - Energies entrantes	MWh PCI	877	1496	1309	592	1199	1048	486	847	411	880	1190	1180	11515

		Energies sortie générateurs												Total
Energies	μ	janvier-16	février-16	mars-16	avril-16	mai-16	juin-16	juillet-16	août-16	septembre-16	octobre-16	novembre-16	décembre-16	
Compteur Sortie Chauffage	MWh	740	1014	920	755	934	744	514	630	596	730	1001	1379	9957

		Ventes - Distribution												Total
Ventes	Unités	janvier-16	février-16	mars-16	avril-16	mai-16	juin-16	juillet-16	août-16	septembre-16	octobre-16	novembre-16	décembre-16	
Ventes Thermiques	MWh Th	557	787	688	535	712	454	425	431	406	512	750	1031	7287

Avec un PCI bois moyen de 3 100 MWh.

► **Couverture bois :**



Avec 94.5 % de couverture EnR (90.7 % en 2015), **l'objectif d'une couverture minimale de 80 % est atteint.**

► **Rendement de production et de distribution :**

Rendement de production : **81,7 %** en 2016 pour **78,8 %** en 2015.

Rendement de distribution : **77,5 %** en 2016 pour **74,2 %** en 2015.

Rendement Global : **63,3 %** en 2016 pour **58,54 %** en 2015.

On notera une amélioration sensible des rendements après un exercice 2015 médiocre.

► **Origine et composition de la biomasse :**

origine	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total	%
PLATEFORME DE DECINES	210,48	172,62	235,36	193,72	275,66	235,94	139	153,74	207,1	169,66	257,24	306,64 t	2 557,16 t	73%
MTS	25,34	84,82	25,92	31,38		25,24	30,1	24,64		61,68	78,42	24,8	412,34 t	12%
BETEMPS	135,75	81,92	168,95	83,77	27,88								498,27 t	14%
COFORET	29,96												29,96 t	1%
GLOBAL	401,53 t	339,36 t	430,23 t	308,87 t	303,54 t	261,18 t	169,10 t	178,38 t	207,10 t	231,34 t	335,66 t	331,44 t	3 497,73 t	100%

Pourcentage de plaquettes forestières :

	engagement contractuel	2016	2015
% plaquettes forestières provenant de - de 50 km	30%	31 %	28.7%
% plaquettes forestières provenant de Rhône Alpes	25%	46.8 %	46.9%

Le taux de 25 % de plaquettes forestières provenant de Rhône-Alpes et celui de 30 % de plaquettes forestières provenant de moins de 50 km autour d'Allevard sont atteints.

2.4.4. Bilan des émissions de CO2

Le contenu en CO2 du réseau pour 2015 publié au décret du 22 mars 2017 est de 0,024 kg/MWh.

En 2016, nous avons retenus les chiffres suivants :

Biomasse : 0 tonnes.

GPL : 516 MWh PCI x 0,23 t/MWh PCI = 119 tonnes.

Cela représente pour 2016 un gain de 2195 tonnes de CO2 par rapport à une production de chaleur 100% fioul.

En 2015, nous avons :

Biomasse : 0 tonnes.

GPL : 811 MWh PCI x 0.23 t/MWh PCI = 187 tonnes.

2.4.5. Contrôles réglementaires réalisés sur l'exercice

Type de contrôle	Date	Prestataire
Contrôle protection foudre	16/11/2016	BCM
Contrôle électrique	07/10/2016	APAVE
Contrôle empoussièremment	01/02/2016	APAVE
Contrôle Détecteurs GAZ	07/12/2016	HOLDAM
Contrôle incendie	16/06/2016	SSI
Contrôle périodique efficacité énergétique	15/02/2016	SOCOTEC

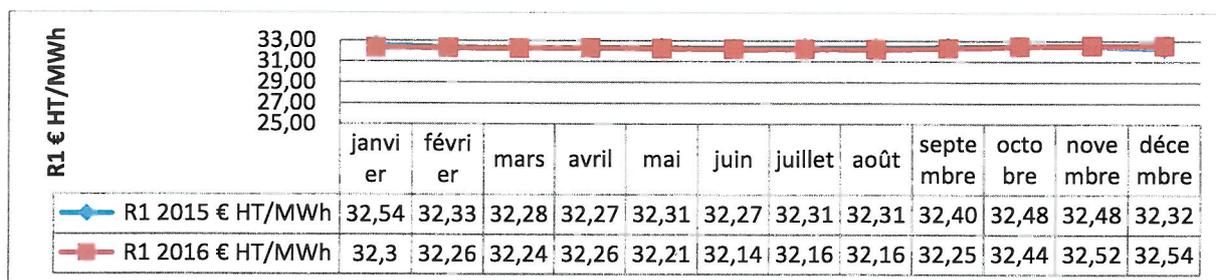
2.5. BILAN COMMERCIAL

2.5.1. Evolution des abonnements

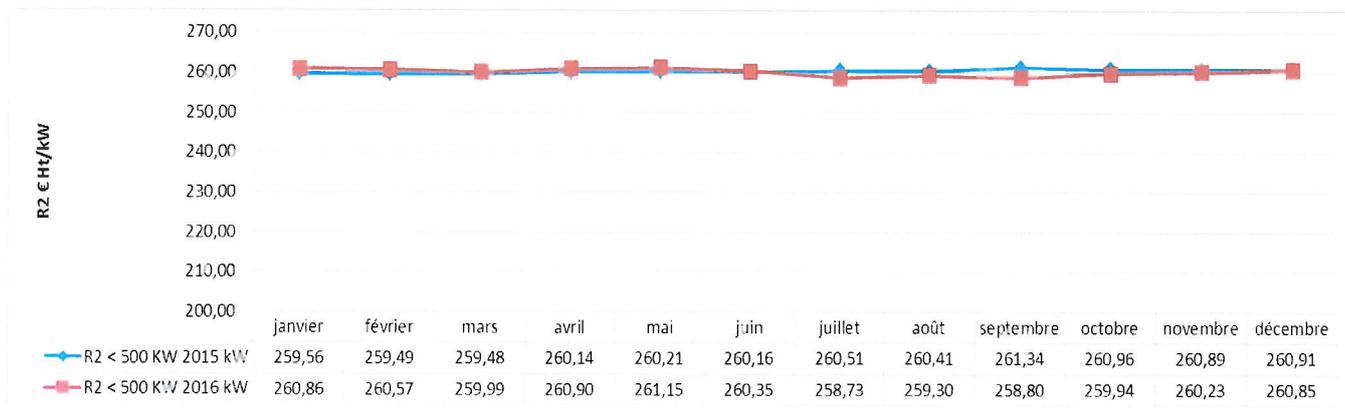
On notera, en 2016, les évolutions suivantes:

- ▶ mise en service de la sous-station du nouveau gymnase,
- ▶ reprise des thermes d'Allevard par SET,
- ▶ Absence de repreneur pour l'abonnement de l'hôtel les Terrasses, suite à sa liquidation judiciaire en 2015.

2.5.2. Tarifs



On enregistre au global une stabilité du prix moyen, qui passe de 32,32 € HT/MWh en décembre 2015 à 32,54 € HT/MWh en décembre 2016.



On enregistre en 2016, une stabilité du R2 (+ 0,7 %).

2.5.3. Recouvrement

On enregistre, en 2016, une amélioration des encours clients.

Le montant des sommes exigibles au 23/03/2017 s'élevait à 61 239,96 € TTC, pour 281 000 € TTC à fin 2015.

3. COMPTE-RENDU FINANCIER

3.1. COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE

ALLEVARD - SOCIETE D.C.U.A			
Compte de Résultat Analytique	2016	2015	Ecart
Consommations parts proportionnelles			
R1 - chauffage	235 492,83	226 427,88	4,00%
MWh	7 287,25	7 001,30	4,08%
Consommation parts Fixes			
R21	43 452,47	44 305,35	-1,93%
R22	244 450,44	243 613,79	0,34%
R23	66 502,66	66 427,33	0,11%
R24	199 657,36	199 761,61	-0,05%
Ventes Electrique Photovoltaïque	26 331,96	23 045,68	14,26%
Cut Off	-1 972,41	8 110,55	-124,32%
Produits d'exploitation	813 915,31	811 692,19	0,27%
Produits exceptionnels			
Production immobilisée Nette	22 123,30		
Reprise provision Garantie Totale	23 951,00	46 056,00	
Autres Produits	46 074,30	46 056,00	0,04%
Intérêts moratoires	5,57	0,00	
Intérêts sur compte courant		172,56	-100,00%
Produits Financiers	5,57	172,56	-96,77%
TOTAL DES PRODUITS	859 995,18	857 920,75	0,24%
Energie primaire	223 732,66	248 312,84	-9,90%
Electricité force motrice	24 908,48	27 310,06	-8,79%
Eau et produits de traitements	1 094,24	999,09	9,52%
Fournitures	1 083,73	3 247,31	-66,63%
Sous-total 60 (Achats)	250 819,11	279 869,30	-10,38%
Sous traitance	44 343,12	31 385,14	41,29%
Assurance	7 382,00	9 457,64	-21,95%
Sous-total 61 (Service extérieur)	51 725,12	40 842,78	26,64%
Frais d'actes	5 973,05	599,81	895,82%
Services Bancaires	252,52	137,82	83,22%
Sous-total 62 (Autres Charges Externes)	6 225,57	737,63	744,00%
CFE	6 267,00	4 655,00	34,63%
Taxe foncière	21 816,00	21 269,00	2,57%
Autres			
Autres taxes	0,00	-1 522,00	-100,00%
Sous-total 63 (Impôts, taxes & versements assimilés)	28 083,00	24 402,00	15,08%
Personnel d'exploitation	53 584,55	70 546,70	-24,04%
Sous-total 64 (salaires et charges)	53 584,55	70 546,70	-24,04%
Redevance versée à la ville	17 159,82	14 900,19	15,17%
Frais de gestion des quotas de CO2			
Sous-total 65 autres charges de gestion courante	17 159,82	14 900,19	15,17%
Dotation aux amort. Industriels	95 952,20	95 821,29	0,14%
Dotation Garantie Totale	23 951,00	46 056,00	-48,00%
Dotation FRCI	115 329,70	113 040,19	2,03%
Sous-total 68 (Dotation aux amort. & provisions)	235 232,90	254 917,48	-7,72%
Travaux P3	3 782,90	35 635,08	-89,38%
Production immobilisée	21 170,62		
Frais de gestion	56 385,38	63 579,17	-11,31%
Honoraire Commissaires aux comptes	8 915,30	8 468,43	5,28%
Dotation aux Prov. Clients Litigieux	-4 570,15	-36 343,94	-87,43%
Dotation aux Prov. Clients Douceux	-251 256,12	251 256,12	-200,00%
Créances irrécouvrables	23 871,70		
Intérêts sur compte courant	7 399,66	8 067,19	-8,27%
Intérêts sur dettes financières LT	124 103,03	131 223,48	-5,43%
Autres Charges et Produits	0,79	0,47	68,09%
Sinistres		-5 698,00	
TOTAL DES CHARGES	632 633,18	1 142 404,08	-44,62%
RESULTAT BRUT AVANT IMPOTS & PARTICIPATION	227 362,00	-284 483,32	-179,92%

Le résultat est en amélioration de 511 K€ par rapport à l'exercice précédent en raison de la reprise de la provision de 251 256 € constituée en 2015 pour couvrir les risques de créances irrécouvrable des Thermes avant leur reprise.

En corrigeant de cet élément, le résultat 2016 est de -24 000 € pour -33 000 € en 2015.

3.2. DESCRIPTIONS DES POSTES ET ANALYSE DES ÉCARTS

3.2.1. Produits

On enregistre une augmentation de 1,53 % des produits hors cut off dont une augmentation des ventes de chaleur R1+R2 de 1,16.% et de photovoltaïque de +14 %.

Le détail des ventes de chaleur R1 R2 par abonné est présenté en annexe

3.2.2. Charges

► Energie primaire :

On note une baisse de 9,9 % des charges d'énergie primaire.

ALLEVARD		2016		2015	
ENERGIE PRIMAIRE		Quantité	Montant	Quantité	Montant
GPL		Litres	€	Litres	€
	Janvier	10 630	3 865,49	2662	1 824,93
	Février	15 774	5 421,21	19030	13 046,02
	Mars	-1 566	-569,43		
	Avril			12557	8 608,45
	Mai	6 264	2 535,79		
	Juin			365	186,65
	Juillet			3185	1 628,71
	Août			104	45,43
	Septembre				
	Octobre			24981	10 911,45
	Novembre	3 132	1 267,90	1044	456,01
	Décembre	4 945	2 822,21		
	Abonnement		797,93		
	Ecart sur provisions		2 405,71		-1 502,73
	Regul 2015				-18 170,36
Total consommation gaz		39 179	18 546,81	63 928	17 034,56
BOIS		Tonnes	€	Tonnes	€
	Janvier	401,53	17 591,03	505,34	22 563,43
	Février	339,36	14 789,31	400,52	17 767,07
	Mars	430,23	18 573,03	438,24	19 072,20
	Avril	308,87	13 451,29	291,96	13 193,67
	Mai	303,54	13 119,00	305,912	12 596,57
	Juin	261,18	11 296,04	281,28	12 592,94
	Juillet	169,10	7 384,60	201,75	9 024,28
	Août	178,38	7 775,58	241,13	10 838,79
	Septembre	207,10	9 135,18	167,98	7 461,67
	Octobre	231,34	10 269,18	371,12	16 607,60
	Novembre	335,66	15 148,34	377,19	16 977,32
	Décembre	309,34	14 068,78	464,56	20 714,73
	Intéressement Béram		52 984,84		51 372,00
	Ecart sur provisions		-400,35		496,01
Total consommation BOIS		3 476	205 185,85	4 947	231 278,28
Total Energie Primaire			223 732,66		248 312,84

► **Electricité force motrice :**

ALLEVARD	2016		2015	
ELECTRICITE	Quantité (kWh)	Montant (€)	Quantité (kWh)	Montant (€)
Janvier	30 321	3 860,24	25 156	3 398,09
Février	16 088	2 045,37	24 315	3 303,05
Mars	21 178	2 628,64	20 158	2 830,14
Avril	18 108	1 731,03	17 542	1 742,22
Mai	19 745	1 867,46	18 247	1 793,95
Juin	16 771	1 615,96	16 252	1 657,71
Juillet	17 229	1 658,08	17 057	1 712,45
Août	15 661	1 520,56	17 238	1 729,44
Septembre	13 523	1 343,96	18 655	1 829,31
Octobre	15 870	1 541,90	20 467	1 957,56
Novembre	18 344	2 315,50	20 966	2 728,31
Décembre	26 737	3 292,65	23 086	2 662,14
Cut Off		-512,87		-34,31
Total	229 575	24 908,48	239 139	27 310,06

► **Eau et produits de traitement :**

ALLEVARD	2016	2015
EAU & PDTS TRAIT.	Montant (€)	Montant(€)
EAU	1 094,24	999,09
Produits de traitement		
TOTAL	1 094,24	999,09

► **Fournitures :**

ALLEVARD	2016		2015	
FOURNITURES		Montant (€)		Montant(€)
FOURNITURES		1 083,73	FOURNITURES	3 247,31
TOTAL		1 083,73		3 247,31

► **Sous-traitance :**

ALLEVARD	2016	2015
SOUS TRAITANCE	Montant (€)	Montant(€)
Contrôles réglementaires		
Sous-total contrôles règlementaires	11 015,86	799,84
Ramonage		
Sous-total ramonage	18 325,25	15 972,76
Entretien compteurs		
Sout-total entretien compteurs	2 902,50	4 257,00
Autre Sous-traitance		
Sous-total autre sous-traitance	6 056,47	2 946,20
Multiservice		
Sous-total multiservice	4 678,41	6 023,01
Télésurveillance		
Sous total télésurveillance	1 364,63	1 386,33
Total sous-traitance	44 343,12	31 385,14

On enregistre une hausse importante du poste contrôle règlementaire, en raison de la réalisation concomitante en 2016 de contrôles pluriannuels et la réalisation de nouveaux contrôles relatifs à l'exposition aux nuisances chimiques des travailleurs qui s'imposent maintenant.

► **Assurance :**

ALLEVARD	2016	2015
ASSURANCE	Montant (€)	Montant (€)
Assurance dommages	5 394,00	7 450,64
Assurance RC	1 988,00	2 007,00
TOTAL	7 382,00	9 457,64

► **Impôts et taxes :**

ALLEVARD	2016	2015
IMPÔTS & TAXES	Montant (€)	Montant (€)
Taxe Foncière		
	21 816,00	21 269,00
CET		
	6 267,00	4 655,00
Organic		
		-1 522,00
TOTAL	28 083,00	24 402,00

► **Redevance pour occupation des sols :**

ALLEVARD	2016	2015
Redevance	Montant (€)	Montant (€)
RODP de base Art 47.1	9 000,00	9 000,00
Coefficient d'actualisation	0,990	0,990
Prix Actualisé ⁽¹⁾	8 911,33	8 911,33
Total	8 911,33	8 911,33

► **Redevance à la ville :**

**REDEVANCE POUR
FRAIS DE GESTION**

ALLEVARD	2016	2015
Redevance	Montant (€)	Montant (€)
Produits HT 2016	806 628,06	811 692,19
Total des ventes	806 628,06	811 692,19
Art 47.2 : 1% de la rémunération perçue	8 066,28	8 116,92
Redevance due Art 47.2	8 066,28	8 116,92
Total redevance due à la ville	16 977,61	17 028,25

Ecart sur Provision	182,21	-2 128,06
Montant en comptabilité	17 159,82	14 900,19

► **Masse salariale**

MASSE SALARIALE			2016	2015	
Mois	Heures	T.H.O	Montant (€)	Heures	Montant (€)
Janvier	106,48	50,52	5 379,37	131,33	7 286,18
février	76,00	50,52	3 839,52	85,21	4 727,45
Mars	72,00	50,52	3 637,44	133,38	7 399,92
Avril	121,03	50,52	6 114,44	116,00	6 435,68
Mai	114,02	50,52	5 760,29	84,24	4 675,85
Juin	42,00	50,52	2 121,84	98,59	5 469,78
Juillet	42,00	50,52	2 121,84	104,87	5 818,19
Août	170,13	50,52	8 594,97	62,00	3 439,76
Septembre	37,50	50,52	1 894,50	127,75	7 087,57
Octobre	77,50	50,52	3 915,30	-104,87	-5 818,19
Novembre	113,50	50,52	5 734,02	64,08	3 555,16
Décembre	88,50	50,52	4 471,02	368,95	20 469,35
Total	1 060,66	50,52	53 584,55	1 271,53	70 546,70

On enregistre une baisse significative du poste main d'œuvre en raison de la baisse simultanée du nombre d'heure et du taux horaire.

4. ANNEXES

ANNEXE 1 : DETAIL DES INTERVENTIONS SUR APPEL

N° de la Demande	Installation / Bâtiment	Date de la demande	Contacts associés à la demande	Objet de l'appel	Intervenant	Date de prise en charge	Problème réglé
F20167167570	D92480A-21 - SOUS STATION 20 ECOLE JEANNE AYEITTES	01/04/2016 11:15	REVERDY X	LE PLOMBIER A BESOIN DE FAIRE DES TRAVAUX MAIS AUCUNE VANNES ARRET ECS NE FONCTIONNET MERCI DE LE RAPPELER EN URGENCE POUR SAVOIR OU IL PEUT COUPER	GARCIN BASTIEN	01/04/2016 11:45	Oui
F20167798070	D92480A-22 - SOUS STATION 21 LES ARMOISES	08/11/2016 19:51	BIAU CHRISTINE	MALGRE LA PURGE DES RADIATEURS IL NY A PAS D'EAU QUI SORT... ILS NE CHAUFFENT PAS SONT A PEINE TIEDES AU NIVEAU DU ROBINET THERMOSTATIQUE.. PENSE QU'IL NY A PAS ASSE D'EAU.	CHABUT REMI	09/11/2016 09:02	Oui
F20167703673	D92480A-10 - SOUS STATION 9 - CREEFF	19/10/2016 10:46	DEMARQUOY -	DEMANDE DU FONCTIONNEMENT DE LA PROGRAMMATION DE LA CHAUDIERE.	CHABUT REMI	19/10/2016 10:49	Oui
F20166940390	D92480A-22 - SOUS STATION 21 LES ARMOISES	21/01/2016 19:35	BIAU CHRISTINE	soucis fuite eau dans sous sol sur un tuyaux - eau chaude - ils n'arrivent pas à couper les vannes	CHABUT REMI	21/01/2016 21:44	Oui
F20167225982	D92480A-22 - SOUS STATION 21 LES ARMOISES	24/04/2016 17:32	BIAU CHRISTINE	PETITE FUIITE D EAU EN CONTINU SUR RESEAU EAU CHAUDE AU NIVEAU DU TUYAUX EN CUIVRE AU SOUS SOL DANS LA MONTEE B. ILS ONT ISOLE LA FUIITE . SA COULE EN DIRECTION D UN GARAGE.	CHABUT REMI	25/04/2016 08:41	Oui
F20168011876	D92480A-09 - SOUS STATION 8 HOTEL DEVILLE	27/12/2016 10:58	MAIRE ALLEVARD M. MONNET	Il y a 80° en chaufferie alors que d'habitude près de 100°	CHABUT REMI	27/12/2016 11:00	Oui

ANNEXE 2 : BILANS ET COMPTE DE RESULTAT

Merci de vous reporter au document ci-après

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 0184 cours Lafayette 69003 Lyon		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 2 2 1 4 0 2 7 6 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	574 850	4 270 438
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		
	TOTAL (II) BJ		4 845 289 BK	574 850	4 270 438
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	334 111 BY		334 111
		Autres créances (3) BZ	237 027 CA		237 027
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Disponibilités CF		0 CG		0	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	200 CI		200	
	TOTAL (III) CJ	571 338 CK		571 338	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		5 416 626	1A 574 850	4 841 776	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	-742 153	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	227 362	
	Subventions d'investissement	DJ	1 990 360	
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	1 575 569
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	736 023	
	TOTAL (III)	DR	736 023	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 054	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 010 053	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	86	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 709	
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 185	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 280	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	386 819	
	TOTAL (IV)	EC	2 530 185	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 841 776	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	268 881	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 054		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)						Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF
			FG	614 341	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	614 341	FK		FL	614 341
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	22 123
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	279 777
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	916 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	232 350
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	220 342
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	28 083
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	95 952
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	23 951
Autres charges (12)					GE	41 032	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	641 709	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	274 532
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	199 657
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	199 657	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	115 330
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	131 503
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	246 832	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-47 175
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	227 357

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 115 905	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	888 543	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	227 362	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	131 503	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="text" value="A6"/> obligatoires <input type="text" value="A9"/>				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
ROMPUS		2	1	
INTÉRÊTS MORATOIRES			6	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	4 823 165	KT		KU	22 123	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	4 823 165	LO		LP	22 123	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 823 165	ØH		ØJ	22 123		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	4 845 289	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG	4 845 289	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		
	TOTAL IV					I3		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	4 845 289	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		478 898		PZ	QA	QB	QC	574 850	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	QM	QN	QO		
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		478 898		QU	QV	QW	QX	574 850	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		478 898		ØN	ØP	ØQ	ØR	574 850	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2				N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6				P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4				Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2				R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9				S1	S2	S3	S4
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7				S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5				T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3				U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1				V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8				V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6				W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4				X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL							NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR				NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU	
Provisions pour litiges	4A	4 570	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	33 000	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	587 694	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	625 264	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	251 256	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	251 256	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	876 520	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	334 111		334 111					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 879		6 879				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	17 095		17 095				
	Groupe et associés (2)		VC	213 053		213 053					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	0		0					
	Charges constatées d'avance		VS	200		200					
TOTAUX		VT	571 338	VU	571 338	VV					
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 054		1 054					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 010 053		113 861		452 822			1 443 370	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	90 709		90 709						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 121		6 121					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	24 064		24 064						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	0		0						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 280		11 280						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	386 819		21 792		87 170			277 857	
TOTAUX		VY	2 530 099	VZ	268 881		539 992			1 721 226	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	113 205	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31/12/2016</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	227 362	
de son conjoint		0	moins part déductible*	0	à réintégrer :	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB 0	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	WC 0	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XE	
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	XW	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					0	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					XY	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	I7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme			ZN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		- Plus-values soumises au régime des fusions			WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	0	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	
					M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
				TOTAL I	WR 336 293	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV	
		- imposées au taux de 0 %			WH	
		- imposées au taux de 19 %			WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					I6	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WZ	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement*					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					YG 17 492	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	318 801	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	XJ 0	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL 145 015	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO 173 786	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis
2016

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)

N° SIRET : 52214027600018

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE - IFU 8
 0008 rue Courtois
 93505 Pantin Cedex

Exercice du : 01/01/2016 au : 31/12/2016

Néant *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	227 362
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	108 931
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	0
		TOTAL I	E 3	336 293
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	17 492
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe			E X	0
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	17 492
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	318 801	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		318 801
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	0	
	Déficit	F 9		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	145 015	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	* 145 015	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	0	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2016

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE - IFU 8
 0008 rue Courtois
 93505 Pantin Cedex

Exercice du : 01/01/2016 au : 31/12/2016

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	446 773
Déficits imputés	J9	318 801
Déficits reportables	M6	127 972
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	0
Total des déficits restant à reporter	H9	127 972

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N	0	0	(2) 0 (3) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-457 670	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-284 483		Dividendes	- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
	TOTAL I	ØF	-742 153		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG		-742 153		
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	58 111		
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8			XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	55 353		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	71 274		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES			ST	35 604		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	220 342		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	6 267		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS			9Z	21 816		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	28 083			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	59 690		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	97 405		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460) *							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :			handicapés) :				YP			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	0,13	%	
- Numéro du centre de gestion agréé *		XP					- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	0	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0	
					Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 5 2 0 8 1 3 1 7 6 6 5 2 2				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

N° 2058 FC
2016

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)

N° SIRET : 52214027600018

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE - IFU 8
0008 rue Courtois 93505 Pantin Cedex

Exercice du : 01/01/2016 au : 31/12/2016

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1	0	0	0
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse de fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5	0	0	0
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6		318 801	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse de fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		318 801	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(B)	(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)Désignation de l'entreprise : DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

0

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N	0	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : <u>01/01/2016</u> et clos le : <u>31/12/2016</u>										Durée en nombre de mois <u>12</u>			
I Production de l'entreprise													
Ventes de marchandises										OA			
Production vendue – Biens										OB			
Production vendue – Services										OC	614 341		
Production stockée										OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	22 123		
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OH			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 1										OM	636 464		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)													
Achats de marchandises (droits de douane compris)										ON			
Variation de stocks (marchandises)										OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)										OP	232 350		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)										OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances										OR	220 342		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OW	41 032		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.										OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
TOTAL 2										OJ	493 723		
III Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	142 741
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)										SA	142 741		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.													
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE										GX	64 200 774 634		
Période de référence										GY			
Date de cessation										HR			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).													
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.													

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 5 2 2 1 4 0 2 7 6 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)

ADRESSE (voie) 0184 cours Lafayette

CODE POSTAL 69003 VILLE Lyon

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique sa Dénomination DALKIA N° SIREN (si société établie en France) 456500537 % de détention 99,00 Nb de parts ou actions 99 Adresse : N° 37 Voie AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY Code Postal 59350 Commune SAINT ANDRE Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 5 2 2 1 4 0 2 7 6 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)

ADRESSE (voie) 0184 cours Lafayette

CODE POSTAL 69003 VILLE Lyon

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
							Pays <input type="text"/>



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				Si PME innovantes	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)	184 cours Lafayette 69003 Lyon
SIRET	5 2 2 1 4 0 2 7 6 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01012015
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA ELECTRICITE DE FRANCE SA 0022 avenue de Wagram 75008 PARIS	
SIRET	5 5 2 0 8 1 3 1 7 6 6 5 2 2

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	173 786	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %				
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W			<input type="checkbox"/>	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable :	Tél :
- du conseil :	Tél :
- de l'association agréée :	Tél :
- N° d'agrément de l'AA : <input type="text"/>	

Cegid Group

**SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES
DIFFERES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI**

Dénomination de la société	DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)
Adresse	0184 cours Lafayette
	69003 Lyon
Numéro SIRET	52214027600018

I - QUOTITÉ D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	a	131 503
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	b	2 070 717
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice	c	1 575 569
Ratio d'endettement = $a \times (1,5 \times c/b)$	d	150 087
Résultat courant avant impôts de l'exercice	e	227 357
Dotations aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	f	211 282
Ratio de couverture d'intérêts = $25\% \times (e + f + a)$	g	142 535
Ratio d'intérêts servis par les entreprises liées (montant des intérêts dus par les entreprises liées)	h	0
Montant le plus élevé des trois ratios (d ou g ou h)	i	150 087
Fraction d'intérêts différés au titre de l'exercice = $a - i$ (si $j < 150\ 000 \text{ €}$ indiquer 0)	j	0

II - SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice	Créés au titre du dernier exercice clos	k	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	l	
Montant de la décote = $l \times 5\%$		m	
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = $k + l - m$		n	
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = $g - a$		o	0
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice		p	0
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = $n + j - p$		q	0

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

Etat de suivi des intérêts différés comme si la société était imposée séparément

Dénomination de l'entreprise

DALKIA CHAUFFAGE URBAIN D'ALLEVARD (DCUA)

Adresse

0184 cours Lafayette

Numéro SIRET

69003 Lyon

52214027600018

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice	Crés au titre du dernier exercice clos	a1	
	Crés antérieurement au dernier exercice clos	b1	
Montant de la décote (1) = $b1 \times 5\%$		c1	
STOCK D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS RESTANT À IMPUTER APRÈS DÉCOTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE = $a1 + b1 - c1$		d1	
Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées au titre de l'exercice		e1	131 503
Résultat courant avant impôts de l'exercice (2)		f1	227 357
Dotation aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option		g1	211 282
Ratio de couverture d'intérêts = $25\% \times (f1 + g1 + e1)$		h1	142 535
PLAFOND D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS IMPUTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE = $h1 - e1$ (3)		i1	11 032
Intérêts différés issus d'exercices antérieurs déjà déduits au titre de l'exercice sur le tableau 2058 A (ligne (p) de la déclaration n° 2900-SD)		j1	0
INTÉRÊTS DIFFÉRÉS DEDUCTIBLES AU TITRE DE L'EXERCICE SUR LA LIGNE (EX) DU TABLEAU 2058 A BIS = $i1 - j1$ (4)		k1	0
Fraction d'intérêts différés au titre de l'exercice = ligne j du 2900 SD		l1	0
STOCK D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE = $d1 - j1 - k1 + l1$		m1	0

(1) en cas d'application de la tolérance prévue au BOI-IS-BASE-35-20-40-10 n°140 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) porter en (c1) le montant de la décote à son prorata en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

(2) solde intermédiaire de gestion comptable déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne GW du tableau n° 2052).

(3) si (h1) est inférieur à (e1) porter zéro.

(4) intérêts différés déductibles dans la limite du stock d'intérêts différés restant à imputer.

ANNEXE 3 : SYNTHESE DES VENTES

ALLEVARD		VENTES CHAUFFAGE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016											
SOUS STATION	n°	Conso. 2016 MWh	PU	R1C	R21	R22	R23	R24	RBT ANTICIPE	ETALEMENT R24	TOTAL 2016 TTC	Prix moyen TTC	rappel TOTAL 2015 TTC
Hotel restaurant Les terrasses	1				78,63	438,12	114,18	368,50			999,43		7 473,69
Hotel des Alpes	2	72,36	32,35	2 340,66	463,73	2 709,43	707,73	2 275,20			8 496,75	123,87	8 554,01
Res. La Ramée	3	352,51	32,34	11 399,79	2 795,89	16 380,04	4 277,32	13 746,60			48 599,64	145,45	47 675,33
Rés. La Savoie	4	1049,80	32,34	33 950,86	4 242,71	24 856,46	6 490,77	20 860,20			90 401,00	90,85	89 124,68
Collège F Vausseiat	5	293,9	32,36	9 487,03	3 499,75	20 503,70	5 354,16			11 047,68	49 892,32	179,53	49 625,12
Rés. Marmottane	6	618,04	32,35	19 992,20	2 443,96	14 318,28	3 738,93	12 016,20			52 509,57	89,63	51 912,79
Eglise	7	124,98	32,36	4 045,11	391,05	2 290,94	598,23	1 922,64			9 247,97	78,06	9 022,36
Hotel de ville	8	17183	32,36	5 559,72	1 075,35	6 300,03	1 645,13	5 287,2			19 867,43	121,98	19 815,33
Collège (Rue J Ferry)	9	188,36	32,35	6 416,64	1 290,40	7 560,03	1 974,16			3 956,40	21 197,63	112,74	14 795,14
Salle polyvalente	10	230,89	32,39	7 478,25	1 994,28	11 683,68	3 050,97	9 805,32			34 012,50	155,41	32 472,07
La Poste	11	75,35	32,36	2 438,35	488,80	2 863,70	747,78	2 403,24			8 941,87	125,20	8 901,36
Trésorerie	12	44,24	32,37	1 431,86	215,09	1 259,98	329,02	1 057,44			4 293,39	102,39	4 254,04
Gendarmerie	13	11165	32,35	4 582,37	664,75	3 884,56	1 016,99	3 268,44			13 427,11	100,00	13 508,25
Therme Bat Rhumato	15	1733,00	32,28	55 941,48	8 929,04	42 074,62	13 657,38	38 055,96			158 658,48	96,59	158 747,27
Therme Bat Népce	16	480,97	32,30	15 537,46	4 985,69	29 209,19	7 627,41	24 513,12			81 872,87	179,59	82 983,26
Piscine	17	647,65	32,20	20 850,26	1 974,71	11 569,13	3 021,06	9 709,08			47 124,24	76,78	45 805,68
Cop. Hotel du Parc	18	251,55	32,32	8 129,27	2 319,03	13 586,30	3 547,80	11 402,04			38 984,44	163,50	39 934,84
Cop. Le Florestal	19	285,41	32,35	9 232,32	2 209,35	12 943,69	3 379,99	10 862,64			38 627,99	142,79	38 441,40
Ecole maternelle les Ayettes	20	32147	32,36	10 401,24	1 544,58	9 049,12	2 363,00	7 594,32			30 952,26	101,58	31 042,08
Cop. Des Armoises	21	184,09	32,35	6 277,96	1 427,26	8 361,85	2 183,53	7 766,88			26 017,48	141,42	26 447,26
Gymnase Collège F Vausseiat	22				418,42	2 597,58	677,12	79 396,82	-79 396,82	1 738,26	5 431,39		
TOTAL		7 287,25	32,32	235 492,83	43 452,47	244 450,44	66 502,66	282 311,84			789 555,76	114,31	780 535,96

ANNEXE 4 : PASSAGE DES COMPTES SOCIAUX A L'ANALYTIQUE

LES PRODUITS

Les produits d'exploitation en comptabilité sociale s'établissent à 813 915,31€.

Les produits présentés dans les tableaux des ventes correspondent à la facturation réelle sur l'année (échéance 2016), soit 789 555,76€.

Pour faire la correspondance entre les deux montants il convient de tenir compte :

- Des ventes photovoltaïques, pour 26 331,96 €,
- Des écarts de provisions intervenus sur les arrêtés 2015 et 2016, pour – 1 972.41€.

LES CHARGES

D'une manière générale, l'écart qu'il peut y avoir entre la comptabilité sociale et la présentation analytique résulte du fait que certaines charges en analytique sont imputées au niveau de la structure de la société et se retrouvent donc à d'autres niveaux.

Classe 60 :

Analytique : 250 819,11€

Social : 253 211,61€

Ecart : 2 392,5€ de fournitures P3

Classe 61 :

Analytique : 51 725,12 €

Social : 50 740,49 €

Ecart : - 984,63 € -> 380 € sous-traitance P3 / - 1 364,63 € Télésurveillance classe (62)

Classe 62 :

Analytique : 6 225,57 €

Social : 127 485,83 €

Ecart : 121 260,26 € -> * 53 584,55€ le personnel DALKIA est mis en rubrique 64 en analytique. Il s'agit de personnel détaché comptabilisé en compte social 62.

* 1 010,4 € main d'œuvre P3.

* 8 915,30€ Montant mis en structure Commissaires aux comptes (en fin du compte de résultat analytique).

* 56 385,38€ Frais de gestion.

* 1 364,63€. Télésurveillance mis en sous-traitance (61) en analytique.

CALCUL DES FRAIS DE GESTION

Depuis 2012 un nouveau mode de calcul des frais de gestion est pratiqué par DALKIA afin d'être en harmonie avec la législation fiscale.

L'obligation nous est faite de comptabiliser les charges de structure réelles (notamment pour des raisons de déductibilité fiscale). Les filiales se voient donc, sans exception, affecter une cote part des frais de structure groupe en fonction de leur chiffre d'affaire.

Les modalités de calcul et de facturation des services managériaux (ou management fees) refacturables aux filiales du groupe DALKIA sur le périmètre France sont mentionnées dans une convention.

Les changements dans la politique de management fees sont intervenus à compter du 1er janvier 2007 sur le périmètre international du groupe DALKIA et s'appliquent à partir du 1er Janvier 2012 sur le périmètre France.

Contexte et objectifs :

- ▶ Harmonisation avec les pratiques actuelles au sein du groupe DALKIA,
- ▶ Homogénéisation du calcul : compte tenu du développement actuel et attendu du groupe DALKIA, les modalités de calcul doivent être simplifiées, lisibles et fiabilisées,
- ▶ Mise en conformité consécutive au contrôle fiscal de DALKIA obligeant la société à refacturer les frais de fonctionnement engagés au seul bénéficiaire de ses filiales,
- ▶ Mise en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires françaises et sécurisation de la position fiscale de DALKIA France et ses filiales,
- ▶ Assurer la déductibilité des dépenses facturées aux filiales par la mise à disposition d'une documentation justificative contemporaine.